

PROJET EDUCATIF
DU CENTRE DE LOISIRS ET
PERISCOLAIRE DE ST CREPIN
IBOUVILLERS

SOMMAIRE

Préambule

I/ Orientations éducatives

- A - Objectifs transversaux
- B - Objectifs généraux
- C - Objectifs de la structure

II / Moyens pour le fonctionnement

- A – Locaux et espaces
- B – Budget d’activités
- C – Constitution de l’équipe et temps de concertations
- D – Définition des horaires d’ouverture
- E – Modalités tarifaires
- F – Règlement intérieur
- G – Outils d’information et relation aux familles
- H – Partenariats

III / Evaluation et suivi des projets

- A – Critères
- B – Outils
- C – Evolution de la structure

PREAMBULE

St Crépin Ibouvillers : village de l'Oise en développement.

St Crépin fait partie de la Communauté des Communes des Sablons (25 communes) dont l'enjeu majeur est la solidarité, tant au niveau des infrastructures et des services, que des transports, de l'assistance aux populations et de l'environnement, afin de mener à bien une politique de développement économique du territoire.

La commune de St Crépin compte à ce jour, environ 1 200 habitants, 8 artisans et commerces et 5 services médicaux et paramédicaux, une maison de retraite et une gendarmerie ; autant de partenaires pouvant contribuer à l'action éducative de ce projet.

C'est une municipalité active, qui cherche, dans le cadre de la politique de l'intercommunalité, à donner au village une dimension humaine, sociale et citoyenne, en créant un service enfance et périscolaire accueillant des enfants de 3 à 11 ans.

Ce projet s'inscrit dans une volonté permanente d'améliorer la qualité et la diversité des services rendus à la population.

Ainsi la municipalité a donc effectué une enquête auprès des familles, au terme de laquelle, il résulte un besoin de créer un accueil périscolaire et un centre de loisirs pour les vacances, ayant pour mission de répondre aux besoins des familles et de dynamiser le monde rural.

Dans ce même objectif, différentes structures verront le jour à partir de 2010-2011 (centre sportif, hôtel best western).

I / Orientations éducatives

Organiser des loisirs et des vacances pour les enfants de St Crépin et Montherlant et favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire.

Favoriser la solidarité et l'ouverture intergénérationnelle, avec des rencontres, des échanges et développer le sens du partage et de la citoyenneté.

Proposer une action éducative en complément de l'école et promouvoir la réussite individuelle et collective.

A – Objectifs transversaux

Pour une démarche de qualité :

Développer un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontres, d'apprentissages, de découvertes, d'apports pédagogiques et culturels, d'échanges et de dialogues avec les enfants et les familles.

B – Objectifs généraux

En matière de public jeune, les principaux objectifs de notre structure se résument ainsi :

- permettre aux enfants de développer l'accès à la culture, au savoir, et à la connaissance
- favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)
- être acteur de sa vie et de la réussite individuelle et collective
- éveiller les esprits, former des individus libres, responsables et citoyens
- renforcer la solidarité
- investir le temps libre pour grandir, devenir autonome et s'épanouir
- favoriser les liens intergénérationnels
- favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et l'acceptation de la différence.
- rendre service aux familles

Nous souhaitons permettre à chacun de la petite enfance à la préadolescence, de progresser, de s'élever, dans une volonté individuelle et collective.

Au niveau individuel, éduquer signifie d'abord, accompagner dans la découverte de soi et de son potentiel. L'acte éducatif consiste alors à susciter la curiosité, encourager l'envie d'aller vers les autres et à s'insérer dans un groupe.

Au niveau collectif, il s'agit de stimuler la solidarité et la participation collective.

Les activités proposées viseront, dans un souci de faire grandir, à intervenir en support de ce projet éducatif, mais peuvent aussi faire naître de nouveaux engagements sur des valeurs démocratiques, citoyennes et laïques.

C – Objectifs de la structure

Ils sont directement inspirés du projet éducatif et traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons voir développer au sein du centre.

L'objectif transversal est de maintenir le plaisir des enfants comme constante durant l'accueil, quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée : l'équipe devra être à l'écoute des enfants en organisant par exemple des petits forum hebdomadaires, tout en proposant des activités et en cherchant le positionnement juste pour les leur faire apprécier.

Quelque soit la raison du manque d'enthousiasme de l'enfant, l'attitude de l'animateur restera déterminante pour comprendre et réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Il est important de faire passer de bons moments aux enfants et de leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille.

Le centre est un lieu de socialisation, d'épanouissement et d'expérimentations.

C'est ainsi que les objectifs viseront : le développement de l'autonomie et de la responsabilité de l'enfant, l'apport de nouvelles activités dans le cadre du projet éducatif, le respect des rythmes de vie des enfants et des adultes, et le respect entre individus (enfant/enfant , enfant / adulte , adulte/adulte) ainsi que des locaux et du matériel.

Concernant la petite enfance (3-6 ans), nous veillerons à adapter leur univers direct à leur taille, créer des espaces adaptés à cette tranche d'âge et aux différentes activités.

Il appartiendra à l'équipe de direction/animation de s'approprier ces objectifs généraux et de les développer dans le cadre d'un projet pédagogique qui lui est propre.

II / Moyens pour le fonctionnement

A- Locaux et espaces

Les locaux de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs se répartissent entre l'ancien bâtiment et la nouvelle construction, sur l'école de St Crépin.

- Une salle d'accueil de 60 m² environ pour les grands et les moyens
- Une salle d'accueil de 30 m² environ pour les maternelles
- Un dortoir de 15 m² environ pour les maternelles
- Deux sanitaires filles et deux sanitaires garçons
- Une salle de restauration de 125 m² environ
- Une salle polyvalente de 51 m² environ
- Deux cours de récréation
- Un terrain de sport
- Une salle pour les animateurs
- Un coin détente pour les enfants avec canapés, musique et livres

B- Budget

Selon l'estimation du budget (annexe 1), les recettes s'élèveraient à 100 000 euros environ, pour un effectif prévisionnel de 3 enfants le matin et 13 le soir, 20 enfants au centre de loisirs et 28 à la cantine.

Sachant que les dépenses salariales et alimentaires s'élèveraient à 139 500 euros environ, nous serons en déficit de 39 500 euros. La commune ne souhaitant pas avoir un déficit budgétaire de plus de 45 000 euros, il resterait environ 6 000 euros maximum pour le budget d'activité du service périscolaire et centre de loisirs, à savoir sorties, transport, projet particulier, petit matériel. Sachant que les recettes seront plus importantes lorsque l'effectif enfant sera plus élevé, le budget pour les projets particuliers va s'accroître.

Le matériel d'investissement et de fonctionnement, pour la création de ce service, a été voté dans un budget exceptionnel 2009 et commandé pour le bon

déroulement des activités périscolaires et de loisirs, dès la rentrée de janvier 2010.

C- L'équipe

L'équipe embauchée se compose des personnes suivantes :

- Une responsable du service périscolaire et restauration, et directrice du centre de loisirs, fonctionnaire territoriale.
- Une cantinière contractuelle à plein temps, qui sera stagiaire de la fonction publique territoriale au bout d'un an.
- Un animateur permanent titulaire de la fonction publique et à plein temps, qui assurera également la mission d'adjoint à la directrice.
- 2 animateurs vacataires embauchés sous contrat passerelle, en concertation avec le pôle emploi.

D- Temps de concertation

Une première réunion aura lieu fin décembre afin de permettre à l'équipe de se présenter, et d'établir le projet pédagogique et le projet de fonctionnement de la première période.

Un temps sera également pris pour aménager les locaux suite à la réception des meubles et du matériel.

Ensuite, l'équipe se réunira une fois par semaine, le lundi de 9h à 12h, pour faire le bilan de la semaine, affiner les projets et préparer la semaine à venir ou les vacances.

E- Horaire d'ouverture

Pour l'année 2010, on compte :

- 137 jours d'accueil périscolaire
- 83 jours de centre de loisirs

Fermeture de la structure tout le mois d'août et les deux semaines des vacances de Noël (cette année du 20/12/09 au 02/01/11).

Pour l'accueil périscolaire :

Matin : 7h30 à 9h00

Restauration : 12h00 à 14h00

Soir : 17h00 à 18h30

Pour le centre de loisirs : 8h00 à 18h00

F- Modalité tarifaire

Périscolaire :

- Accueil du matin : 3 euros
- Cantine : 5 euros
- Etude ou accueil du soir : 3 euros goûter fourni

Centre de loisirs : les tarifs sont dégressifs selon le nombre d'enfants dans la fratrie :

- Accueil et activités matin : 6 euros pour le premier enfant, 5 euros pour le deuxième et 4 euros pour le troisième
- Cantine : 5 euros pour tous
- Accueil et activités après-midi : 6 euros pour le premier enfant, 5 euros pour le deuxième et 4 euros pour le troisième

Les parents auront la possibilité d'acheter des tickets correspondants à chaque prestation chaque vendredi soir de 17h30 à 19h30.

G- Règlement intérieur

Voir annexe 2

H- Outils d'information et relation parents

Chaque enfant aura un cahier périscolaire dans lequel seront mis les tickets des prestations de la semaine, le règlement intérieur, et où les parents pourront communiquer avec les animateurs ou le service périscolaire et vis versa.

Un panneau d'affichage des activités se trouvera dans la salle d'accueil, et les animateurs et ou la directrice pourront informer les parents et répondre à leurs questions au moment de l'accueil du matin et le soir à leur arrivée.

Les différents numéros de téléphone du service, des animateurs et de la directrice ont été communiqués aux parents à travers le règlement intérieur.

Après chaque vacances scolaire, les animateurs transmettront un questionnaire aux parents, pour évaluer les bienfaits du séjour, évoquer les différentes problématiques...

Le projet pédagogique sera consultable en mairie pour les parents qui le souhaitent et un exemplaire sera affiché dans la salle des animateurs .

I- Modalité d'inscription

Un dossier d'inscription a été remis aux parents avant les vacances de Toussaint pour cette année correspondant à la l'inscription de leur enfant, aux différentes prestations périscolaire et centre de loisirs, jusqu'à juillet 2010. Pour l'inscription 2010-2011, les dossiers seront transmis aux familles en juin, pour la rentrée scolaire.

Pour les vacances scolaires, les parents recevront une fiche d'inscription prévisionnelle et le programme des activités de la quinzaine de vacances. Les inscriptions seront enregistrées 2 semaines avant les vacances afin de préparer au mieux la période, avec l'équipe d'animation.

J- Partenariat

- Tous les acteurs et les structures de la ville
- Le jumelage de la commune
- La communauté de communes
- Le complexe aquatique Méru Aquoise
- Les différentes structures culturelles de l'Oise, comme le Musée de la Nacre et les ateliers pédagogiques....

III / Evaluation et suivi des projets

A – Les critères

Quantitatif : Taux de fréquentation, régularité, participation aux activités proposées

Qualitatif : bilan sur l'évolution de l'enfant, sa relation au sein du groupe et de l'équipe et sur l'intégration aux projets et aux règles de vie

B – Les outils

Il est difficile de trouver des outils qui permettent de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs, si ce n'est qu'à travers le retour des parents, des enfants et des animateurs.

Cependant, des tableaux, graphiques statistiques rendront compte des différents critères, à chaque période.

La synthèse des réponses nous permettra de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques, à travers les réunions de bilan hebdomadaires, des fiches d'évaluation des familles et des animateurs.

C – Evolution de la structure

Nous nous efforcerons, lors de l'évaluation de notre action, d'identifier des besoins à ce jour méconnus et d'y répondre proportionnellement à nos compétences.

Si le projet remporte un franc succès et que le budget nous le permet, il pourra être envisagé à plus long terme la création d'accueil des adolescents de 12 à 18 ans, en mettant à leur disposition des moyens pour mener à bien leur propre projet.

En attendant, la famille et le lien social dans une commune sont aussi au centre de nos préoccupations et nous comptons sur le centre de loisirs pour créer un lien entre les habitants, quel que soit leur âge, culture ou classe sociale.

L'entretien de ce lien s'inscrira dans l'évolution de ce projet.

CONCLUSION

Le projet éducatif, créant ainsi un document accessible à tous, sécurisant les familles, un repère pour les professionnels et partenaires, essaye de répondre au mieux aux besoins du terrain et de la population.

Pour les parents, le centre de loisirs et l'accueil périscolaire, ainsi travaillés, ne seront plus un simple moyen de garde d'enfant, mais un lieu où ils s'inscrivent avec confiance et l'extrême exigence du bien être et de l'évolution de leur enfant, ainsi que de l'objectivité des activités proposées en lien avec ce projet.